

ATTESTATION DE PRESENCE ET PROCURATION

Pour l'Assemblée générale (« l'Assemblée ») des actionnaires de:

ORCO Property Group (la « Société »)

qui se tiendra le 15 septembre 2009,

au siège social, au 40, Parc d'Activités Capellen,

L- 8308 Capellen, Luxembourg, à 14 heures

Nombre d'actions:

Identification de l'actionnaire:

Le(a) soussigné(e) (le « Mandant »),

Nom:

Coordonnées:

- Adresse:

- Adresse électronique:

- Numéro de téléphone:

Choisissez une des 3 possibilités offertes en cochant la case correspondante, puis datez et signez ci-dessous

1. **Moi, le Mandant, je désire assister à l'Assemblée en personne.**
2. **Moi, le Mandant, je n'assisterai pas à l'Assemblée. Je donne pouvoir à l'un des membres du Conseil d'administration présent à l'Assemblée (le Mandataire), à moins qu'un mandataire différent ne soit désigné ci-après, pour voter en mon nom et pour mon compte et à son entière discrétion sur toutes les résolutions de tous les points de l'ordre du jour.**

-----*

*Indiquez le nom, prénom et l'adresse, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du mandataire que vous désignez si vous ne voulez pas donner mandat à un membre du Conseil d'administration présent à l'Assemblée.

3. **Moi, le Mandant, je n'assisterai pas à l'Assemblée. Je donne pouvoir à l'un des membres du Conseil d'administration présent à l'Assemblée (le « Mandataire ») pour voter en mon nom selon les instructions de votes suivantes.**

Cochez à l'aide d'un « X » dans les cases appropriées, votre choix de vote pour chaque résolution proposée. L'omission de cocher une case à l'égard d'une résolution donne pouvoir au Mandataire pour voter à son entière discrétion sur les résolutions proposées.

- (i) Sur présentation d'un rapport *ad hoc* émis par le Conseil d'administration de la Société ainsi que du projet de plan de sauvegarde, modification de l'article 5 des statuts de la Société pour renouveler et augmenter le capital social autorisé pour un montant maximum de €500.000.000 (avec autorisation accordée au Conseil d'administration de supprimer ou de limiter tous droits préférentiels de souscription), afin de permettre la mise en œuvre, entre autres, le plan de sauvegarde, une offre publique aux actionnaires de la Société, un plan d'intéressement en faveur de la direction de la Société, un placement privé auprès d'un ou plusieurs actionnaires ou de nouveaux investisseurs, que ce soit dans chaque cas par l'émission de warrants, obligations, actions et / ou valeurs mobilières convertibles :
- Pour Contre Abstention
- (ii) Approbation de l'émission d'actions et / ou de warrants à ColOG S.à r.l. ou toute autre entité liée ("Colony"), permettant à Colony de souscrire à des actions devant être émises dans le cadre du capital autorisé, à concurrence d'un montant de €80 millions, ainsi que de tous points y afférent.

Pour Contre Abstention

Pour Contre Abstention

ATTESTATION DE PRESENCE ET PROCURATION

- (iii) Continuation de l'activité de la Société sur la base des comptes statutaires de la Société au 30 juin 2009, notwithstanding le fait que les pertes cumulées excèdent 75% du capital social de la Société en vertu de l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.
- (iv) Autorisation pour la Société d'acquérir ses propres actions jusqu'à 10% du capital social de la Société émis à la date de l'Assemblée Générale pour une période de 5 ans à un prix non inférieur à € 1,- et non supérieur à € 150,-.

Pour Contre Abstention

Pour Contre Abstention

Si des modifications ou des résolutions nouvelles étaient proposées, je donne pouvoir irrévocable au Mandataire, de voter en mon nom et pour mon compte, à son entière discrétion, à moins que je ne coche la case ci-dessous :

Je m'abstiens

Pouvoirs du Mandataire:

Le Mandataire peut représenter le Mandant à l'Assemblée ou à toute autre assemblée ajournée de l'assemblée générale des actionnaires convoquée afin de statuer sur l'ordre du jour ci-dessus, voter au nom et pour le compte du Mandant sur toute résolution soumise à ladite Assemblée, signer tout document, déléguer sous sa propre responsabilité la présente procuration à un autre représentant, et, plus généralement, faire tout ce qui semble approprié ou utile à l'accomplissement et à l'exécution de la présente procuration.

Pour les besoins de ce qui précède, le Mandataire peut, au nom et pour le compte du Mandant, signer tout procès verbal, élire domicile, faire et exécuter tout autre acte ou chose pouvant être requis pour l'exécution de cette procuration, promettant ratification.

Important

Cette attestation de présence et procuration doit être reçue par Orco Property Group, att. Sarah Vidal, 25, rue de Balzac, F- 75008 Paris, au plus tard le 11 septembre 2009 à midi (12h00) CET, comme indiqué dans l'avis de convocation. Toute attestation de présence et procuration reçue après ce délai ne sera pas prise en compte.

Pour les actions détenues à travers un système de compensation, la présente attestation de présence et procuration devra être accompagnée par le certificat de blocage, tel que décrit dans l'avis de convocation.

Par la signature de la présente **attestation de présence et** procuration, le Mandant accepte que les présentes informations soient collectées, traitées et utilisées dans l'intérêt de l'Assemblée et du vote sur les résolutions et que lesdites informations soient éventuellement transmises à des entités impliquées dans l'organisation de l'Assemblée.

La présente **attestation de présence et** procuration est régie par, et doit être interprétée conformément au, droit luxembourgeois. Les cours et tribunaux de Luxembourg ont la compétence exclusive en cas de litige ou de point litigieux issus ou en rapport avec la présente attestation de présence et procuration.

Signée à _____ le _____, 2009

Signature

Nom: _____

Titre / Représenté par: _____